



Sondage auprès des électeurs à la suite des élections partielles du 26 octobre 2020 dans Toronto-Centre et York-Centre (Ontario)

Sommaire

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro du contrat : 05005-200410-001-CY

Valeur du contrat : 54 821,93 \$ (y compris les taxes de vente applicables)

Date d'attribution du contrat : 2020-10-14

Date de livraison : 2020-12-21

Numéro d'enregistrement : POR 047-20

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

This report is also available in English.

Sondage auprès des électeurs à la suite des élections partielles du 26 octobre 2020 dans Toronto-Centre et York-Centre (Ontario)

Sommaire

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Décembre 2020

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage téléphonique réalisé dans le cadre de l'évaluation des élections partielles fédérales du 26 octobre 2020 dans les circonscriptions de Toronto-Centre et de York-Centre (Ontario).

La présente publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales et avec l'autorisation écrite préalable d'Élections Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Numéro de catalogue : SE3-118/2021E-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-37223-5

Publications connexes (numéro d'enregistrement) : POR 047-20

Numéro de catalogue : SE3-118/2021E-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-37222-8

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2020.

Cette publication est aussi disponible en anglais sous le titre *Survey of Electors Following the October 26, 2020, By-election in Toronto Centre and York Centre (Ontario)*.

Sommaire

Élections Canada (EC) a chargé Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) de mener une recherche pour aider à évaluer les élections partielles fédérales du 26 octobre 2020 dans les circonscriptions de Toronto-Centre et de York-Centre (Ontario).

Contexte et objectifs

Élections Canada est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Il a pour mandat de mener les élections générales, les élections partielles et les référendums fédéraux, d'administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*, de surveiller l'observation des règles et d'appliquer la législation électorale.

Dans le cadre de son programme d'évaluation, Élections Canada veut obtenir des données de sondage fiables concernant les opinions et les attitudes des électeurs, leur connaissance de ses services et leur expérience du processus électoral à l'occasion des élections partielles fédérales du 26 octobre 2020 dans Toronto-Centre et York-Centre (Ontario).

La recherche menée avait pour objectifs de mesurer les opinions du public sur divers enjeux associés aux élections et d'aider à l'évaluation et à l'amélioration des programmes et des services d'Élections Canada destinés à l'électorat. Plus précisément, le sondage visait à évaluer :

- la conscience de la tenue des élections et la connaissance des différentes méthodes de vote;
- les sources d'information sur les élections;
- les expériences relatives à l'inscription, y compris à la carte d'information de l'électeur (CIE);
- les expériences relatives aux communications d'Élections Canada;
- les expériences de vote à l'élection partielle fédérale;
- les attitudes à l'égard d'Élections Canada et la confiance dans les résultats des élections.

Les résultats serviront à l'évaluation et à l'amélioration des programmes et des services d'Élections Canada destinés à l'électorat. Ils pourraient aussi aider le directeur général des élections à préparer ses rapports au Parlement.

Méthodologie

Un sondage téléphonique de 15 minutes a été mené auprès d'un échantillon à base double de 804 électeurs recrutés par composition aléatoire. Les bases de sondage étaient les suivantes :

- dans Toronto-Centre, échantillon fractionné comme suit : environ 50 % de numéros de téléphone cellulaire et 50 % de numéros de téléphone fixe;
- dans York-Centre, échantillon fractionné comme suit : environ 25 % de numéros de téléphone cellulaire et 75 % de numéros de téléphone fixe.

Les électeurs étaient des citoyens canadiens qui avaient au moins 18 ans le jour de l'élection (le 26 octobre 2020) et résidaient dans l'une des deux circonscriptions visées, c'est-à-dire qu'ils y avaient une adresse de résidence habituelle, du premier jour de la période d'élection partielle

au jour de l'élection. Dans l'échantillon recruté par téléphone fixe, les intervieweurs demandaient à parler à la plus jeune personne de chaque ménage qui avait qualité d'électeur à l'élection partielle, pour maximiser la représentation des jeunes électeurs. Aucune procédure de sélection n'a été utilisée pour l'échantillon recruté par téléphone cellulaire.

Les personnes qui ont refusé de participer au sondage quand on leur a téléphoné se sont fait offrir d'y répondre en remplissant un questionnaire en ligne plutôt qu'en entrevue téléphonique. Celles qui ont choisi cette option ont reçu par courriel ou message texte un lien protégé par mot de passe qui menait au questionnaire.

Les données de sondage ont été pondérées pour tenir compte de la ventilation des électeurs par âge et sexe selon les données du recensement de 2016 de Statistique Canada pour chaque circonscription. La collecte de données s'est faite du 27 octobre au 9 novembre 2020. Pour ce qui est des résultats globaux, la marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 3,5 \%$, 19 fois sur 20. Pour ce qui est des résultats par circonscription, la marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 4,9 \%$, 19 fois sur 20.

Pour en savoir plus, voir la section [Méthodologie détaillée](#).

Résultats principaux

Conscience de la tenue des élections partielles et information de l'électeur

- La majorité (89 %) des électeurs sondés savaient qu'une élection partielle fédérale avait eu lieu dans leur circonscription le 26 octobre 2020. Le pourcentage était plus élevé dans York-Centre (93 %) que dans Toronto-Centre (85 %).
- Neuf électeurs sur 10 (91 %) se souvenaient de publicité d'Élections Canada, sous une forme ou une autre, pendant la campagne d'élection partielle. Un nombre inférieur de répondants, mais encore une forte majorité (85 %), se souvenaient de publicité d'Élections Canada portant sur la COVID-19.
- La plupart (88 %) des électeurs étaient à tout le moins *plutôt* informés pour savoir où, quand et par quels moyens voter à l'élection partielle, les deux tiers (66 %) se disant même *bien* informés.
- Un électeur sur cinq (20 %) a visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne. La majorité (92 %) l'ayant fait se sont dits satisfaits des renseignements trouvés sur le site.
- Peu d'électeurs (5 %) ont communiqué avec Élections Canada pendant la campagne. Plus de 8 sur 10 (84 %) se sont dits satisfaits des renseignements qui leur ont été fournis.

Carte d'information de l'électeur et inscription

- La plupart (88 %) des électeurs conscients de l'élection partielle fédérale ont dit avoir reçu leur CIE, et 95 % de ceux l'ayant reçue l'ont apportée au bureau de vote. Les électeurs de la circonscription de York-Centre étaient you a plus susceptibles d'affirmer avoir reçu une CIE que ceux de la circonscription de Toronto-Centre (93 % par rapport à 83 %).
- Pratiquement tous les électeurs ayant reçu une CIE ont affirmé que leur nom (97 %) et leur adresse (100 %) étaient inscrits correctement sur la carte.
- Environ 7 électeurs sur 10 (69 %) savaient qu'il faut d'abord s'inscrire pour pouvoir voter à une élection fédérale canadienne. Un peu plus d'électeurs (74 %) savaient que les électeurs

peuvent s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après. Les électeurs de Toronto-Centre étaient significativement plus susceptibles de savoir que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de scrutin que ceux de York-Centre (83 % par rapport à 66 %).

- Six électeurs sur 10 (62 %) ont dit savoir qu'un électeur peut vérifier, mettre à jour ou effectuer son inscription sur le site Web d'Élections Canada.

Vote et participation électorale

- Sept électeurs sur 10 (70 %) parmi ceux qui étaient conscients de l'élection partielle ont dit y avoir voté¹.
- Le tiers (34 %) des répondants n'ayant pas voté à l'élection ont invoqué pour l'expliquer des raisons liées à la vie courante ou à la santé. Près du quart (23 %) ont cité des raisons politiques, et 17 % ont cité des raisons liées au processus électoral. Enfin, 15 % des répondants se sont abstenus pour des raisons liées à la pandémie.
- Un échantillon fractionné a été utilisé pour tester des questions visant à mesurer la connaissance qu'ont les électeurs des méthodes de vote actuelles. À l'aide d'une question ouverte, on a demandé à un échantillon de répondants (n=394) d'indiquer les façons de voter à une élection fédérale. Deux questions ont été posées à l'autre échantillon de répondants (n=406). La première demandait de quelles façons on peut voter à une élection fédérale, et la deuxième, s'il existe des façons de voter à l'avance. Les deux formulations ont donné des résultats semblables. Une fois l'ensemble des réponses réunies, on constate que la majorité des électeurs savaient qu'ils pouvaient voter en personne le jour de l'élection (86 %) et à un bureau de vote par anticipation (61 %), 41 % des électeurs savaient qu'ils pouvaient voter par la poste et 5 % savaient qu'ils pouvaient voter à un bureau local d'Élections Canada.
- Plus de la moitié (55 %) des répondants ayant voté à l'élection partielle ont dit avoir voté à un bureau de vote le jour de l'élection.

Identification des électeurs

- Rappelant les résultats de précédents sondages postélectorales, une question sur l'identification des électeurs a révélé que 96 % des répondants savaient qu'il faut fournir une preuve d'identité pour pouvoir voter et que 89 % savaient qu'il faut fournir une preuve d'adresse.
- Une deuxième approche a été essayée au moyen d'un échantillon fractionné. Elle a révélé que les répondants pleinement conscients des exigences d'identification des électeurs étaient moins nombreux : 84 % ont répondu correctement qu'il faut fournir une preuve d'identité et une preuve d'adresse pour pouvoir voter à une élection fédérale, mais 16 % ont donné une mauvaise réponse ou ont dit ne pas savoir.
- Pratiquement tous les répondants (99 %) ont trouvé les exigences d'identification faciles à

¹ Le taux de participation officiel a été de 25,6 % à York-Centre et de 30,9 % à Toronto-Centre. Il y a souvent un écart entre le taux officiel et le taux déclaré par les répondants dans les sondages postélectorales. Deux facteurs peuvent expliquer cette surreprésentation. D'abord, les personnes qui votent sont possiblement plus enclines que les non-votants à participer à une étude sur le vote (biais dans les réponses). Ensuite, les personnes qui n'ont pas voté peuvent tout de même déclarer l'avoir fait, simplement pour se présenter sous un jour favorable (biais de désirabilité sociale).

respecter, 94 % les ayant même trouvées *très* faciles à respecter.

Expérience des votants

Des résultats très positifs et uniformes ont été obtenus quant à l'expérience des répondants ayant voté aux élections partielles fédérales du 26 octobre 2020 :

- 98 % ont trouvé qu'il était facile de voter, 89 % disant que c'était *très* facile;
- 97 % ont été satisfaits des services fournis par le personnel d'Élections Canada, 88 % s'en disant *très* satisfaits;
- 97 % ont été satisfaits de leur expérience de vote en général, 81 % s'en disant *très* satisfaits;
- 98 % des répondants ayant voté à un bureau de vote ou à un bureau local d'Élections Canada ont dit que les mesures mises en place en réponse à la COVID-19 les avaient fait sentir en sécurité, 78 % disant s'être sentis *très* en sécurité.

Équité et confiance

- Une approche par échantillon fractionné a été utilisée pour tester deux versions d'une question sur l'équité dont fait preuve Élections Canada dans sa gestion des élections partielles. La moitié des répondants (n=408) devaient répondre à cette question : « En pensant à l'élection partielle fédérale du 26 octobre 2020, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? » L'autre moitié (n=396) devaient répondre à celle-ci : « En pensant aux élections partielles fédérales *en général*, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...? » Une plus grande majorité (93 %) des personnes ayant répondu à la question générale ont qualifié d'équitable la gestion d'Élections Canada, contre 82 % de celles ayant répondu à la question spécifique. La formulation générale a aussi suscité une moindre proportion de réponses « Ne sait pas » que la question spécifique (4 % par rapport à 12 %). Ces résultats concordent avec les résultats des sondages menés après les élections partielles tenues le 3 décembre 2018 et le 25 février 2019².
- On a aussi utilisé une approche par échantillon fractionné pour interroger les électeurs sur leur confiance dans l'exactitude des résultats des élections partielles. Comme dans les vagues de sondage précédentes, la moitié des répondants (n=397) devaient répondre à cette question : « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? » L'autre moitié des répondants (n=407) devaient répondre à une question semblable : « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? » Toutefois, cette question était précédée de l'introduction suivante : « À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. » Dans les vagues de sondage précédentes, les personnes ayant dit avoir un niveau de confiance *très* élevé dans les résultats de l'élection étaient plus nombreuses parmi celles ayant répondu à la deuxième question que parmi celles ayant répondu à la première question. Par contre, dans cette vague-ci du sondage, des résultats semblables ont été obtenus pour les deux questions.

² Ce test était aussi inclus dans le sondage réalisé après l'élection partielle du 6 mai 2019. Les résultats pour cette élection diffèrent de ceux des autres sondages passés et du sondage qui nous intéresse ici. Les personnes ayant qualifié de *très* équitable la façon dont EC gère les élections étaient moins nombreuses parmi celles qui ont répondu à la question générale que parmi celles qui ont répondu à la question spécifique.

Remarques

- La présente recherche repose sur la participation électorale déclarée par les répondants, laquelle, historiquement, est surévaluée dans les sondages d'opinion publique. Dans le présent sondage, le taux de participation électorale déclaré par les répondants est de 70 % (75 % pour les résidents de York-Centre et 65 % pour les résidents de Toronto-Centre), alors que le taux de participation officiel est de 25,6 % dans York-Centre et de 30,9 % dans Toronto-Centre. La portée de la présente recherche est donc limitée par la surreprésentation de votants dans son échantillon. Deux facteurs peuvent expliquer cette surreprésentation. D'abord, les personnes qui votent sont possiblement plus enclines que les non-votants à participer à une étude sur le vote (biais dans les réponses). Ensuite, les personnes qui n'ont pas voté peuvent tout de même déclarer l'avoir fait, simplement pour se présenter sous un jour favorable (biais de désirabilité sociale).
- Afin de faciliter la lecture, les termes « électeurs » et « répondants » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner les participants au sondage. Le terme « votants » désigne les participants au sondage qui ont indiqué avoir voté.
- Tous les résultats sont exprimés en pourcentages, sauf indication contraire. Les chiffres ayant été arrondis et pouvant comprendre des mentions multiples, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
- Le nombre de répondants change au fil du rapport, du fait que des questions ont fréquemment été posées à des sous-échantillons du sondage. Le lecteur doit en tenir compte et faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats basés sur un petit nombre de répondants.
- Les écarts démographiques et les autres types d'écarts entre sous-groupes sont signalés dans le rapport. En signalant les variations entre des sous-groupes, seuls les écarts qui sont significatifs au niveau de confiance de 95 % et qui ont trait à un sous-groupe dont la taille de l'échantillon dépasse 30 répondants sont mentionnés.
- Si une ou l'autre catégorie d'un sous-groupe est omise d'un examen des écarts afférents au sous-groupe (p. ex., si seule une tranche d'âge sur trois est comparée), le lecteur peut supposer que seules les catégories mentionnées présentaient des écarts significatifs.

Attestation de neutralité politique

À titre de dirigeante principale de Phoenix Strategic Perspectives, j'atteste par la présente que les produits livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et la *Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.



Alethea Woods, présidente
Phoenix Strategic Perspectives

La valeur du contrat était de 54 821,93 \$ (y compris les taxes de vente applicables).